



Bellevue, le 22 juin 2021

Réf. ami 01.100

Mesdames et Messieurs
Les Conseillers municipaux

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convoquer à la 9^{ème} séance du Conseil municipal qui aura lieu le

**mardi 29 juin 2021, 20h30,
salle du Conseil municipal (François Borgel-Court),
bâtiment Colovracum, parc des Aiglettes 6.**

Séance précédée d'un apéritif dinatoire, sur invitation, dès 19h00 à l'occasion de la transition au bureau du Conseil municipal et de la fonction de Maire ainsi qu'en l'honneur des élus sortants de 2020.

L'ordre du jour de cette séance ordinaire est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du mardi 11 mai 2021,
2. Communications du bureau du Conseil municipal,
3. Communications du Conseil administratif,
4. Rapport des commissions,
5. Délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement d'un montant de F 17'000'000.- (TTC) destiné à la construction d'une auberge et d'une maison communale situées à Port-Gitana, comprenant les aménagements extérieurs mais sans le mobilier,
6. Délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement d'un montant de F 60'000.- (TTC) destiné à des aménagements par suite de la modification de tracé de la ligne 52 sise chemin des Limites,
7. Délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'étude d'un montant de F 100'000.- (TTC) destiné à l'étude pour la prospection et inspections des collecteurs privés-publics sis route de Lausanne (RC 8),
8. Délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement d'un montant de F 100'000.- (TTC) destiné aux aménagements prévus en lien avec l'exploitation projetée du cabanon de l'arbalète, sis chemin des Tuileries 35,
9. Délibération relative à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2021 d'un montant de F 10'000.- destiné à la constitution d'une servitude de superficie et au paiement de ses mensualités concernant le cabanon de l'arbalète et ses abords, sis chemin des Tuileries 35, parcelle n°3150, propriété de l'Etat de Genève, au profit de la commune de Bellevue,
10. Délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'étude d'un montant de F 200'000.- (TTC) destiné à la construction d'une passerelle entre Champ-du-Château et le Vengeron,
11. Délibération relative à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2021 d'un montant de F 6'030.- destiné à l'augmentation de l'indemnisation des membres du Conseil administratif,

12. Résolutions, motions, questions, propositions individuelles,
 - a) Projet de motion pour une politique sociale anticipée et maîtrisée
 - b) Question écrite « Intégration architecturale de la nouvelle classe dans le bâtiment du parascolaire et économies réalisées quant aux devis reçus »
13. Proposition du Conseil administratif,
14. Divers,
15. Naturalisations ordinaires, huis clos,

Dans l'attente de vous rencontrer nombreux ce soir-là, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Laurence CHONG BITZ
Présidente

* les personnes dites à risque sont priées de ne pas assister à la séance. Le nombre de personnes autorisées à assister à la séance est limité à 5 à cause de l'épidémie de coronavirus. Chacun devra se conformer aux directives indiquées à l'entrée de la salle.